

JE CHOISIS LE PRÉLÈVEMENT

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association diocésaine de Tulle à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Association diocésaine de Tulle. À réception de ce mandat, l'Association diocésaine de Tulle vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM), les informations relatives à vos prochains prélèvements et les contacts pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement. **Merci de compléter les différents champs et de retourner ce mandat signé, accompagné de votre RIB / IBAN, à l'aide de l'enveloppe retour jointe.**

INFORMATIONS CONCERNANT LE DÉBITEUR

À compléter par vos soins

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

E-mail

Téléphone

Coordonnées de votre compte

IBAN

.....

BIC

.....

Merci de joindre un Relevé d'Identité Bancaire

INFORMATIONS CONCERNANT LE BÉNÉFICIAIRE

Association diocésaine de Tulle

21 avenue de la Bastille • BP 79 • 19002 Tulle cedex

ICS : FR80ZZZ440890

RUM :

(ne pas remplir)

VOTRE DON RÉGULIER

Somme de : €

par mois par trimestre Prélèvement le 15 du mois.

Fait à : le / / 2018

Signature :

VOTRE DON EST ESSENTIEL POUR LEUR MISSION



PRIÈRE ET ACCOMPAGNEMENT

À travers ses services, mouvements et paroisses, l'Église propose des temps de prière et accompagne chacun dans les joies et les épreuves.



ÉCOUTE ET ACCUEIL

L'Église écoute et reconforte ceux qui en ont le plus besoin, malades, personnes âgées et toutes les personnes qui frappent à sa porte.

Conception : alteritude - Photos DR - Vianney Charlet - Diocèse de Tulle

CÉLÉBRATIONS

Présents dans tous les moments de la vie, les prêtres et les équipes paroissiales préparent aux sacrements (mariages, baptêmes...), accompagnent les funérailles et célèbrent la messe du dimanche.



ÉVANGÉLISATION

Pour annoncer la Bonne Nouvelle, l'Église propose des temps de rencontre et de partage en paroisse et anime les aumôneries dans les écoles, les hôpitaux ou encore dans les prisons.



MERCI POUR VOTRE DON AU DENIER !



Association diocésaine de Tulle

21 avenue de la Bastille • BP 79 • 19002 Tulle

Tél. : 05 55 26 22 16 • E-mail : evechetulle@wanadoo.fr

www.correze.catholique.fr



www.collectededundenier.fr

L'ÉGLISE A TANT BESOIN DE VOUS !



SOUTENEZ LA MISSION DE L'ÉGLISE



EN 2018, JE DONNE !

Dans la mesure du possible, nous préférons le prélèvement automatique qui permet d'anticiper nos ressources : les prêtres et les laïcs salariés sont rémunérés chaque mois.

JE SOUTIENS LE DIOCÈSE PAR UN DON RÉGULIER

et je remplis le mandat de prélèvement automatique au dos.

JE PEUX FAIRE UN DON EN LIGNE :

sur www.collectededudenier.fr

JE FAIS UN DON PAR CHÈQUE :

40 € 80 € 100 € 240 €

autre : €

à l'ordre de l'Association diocésaine de Tulle.

DE LA PART DE : Mme Mlle M.

Nom Prénom

E-mail

Adresse

Code postal Ville

Paroisse

Merci de renvoyer votre don, accompagné de ce bulletin, à l'aide de l'enveloppe retour jointe (déjà adressée au diocèse de Tulle). Vous pouvez aussi le remettre à votre paroisse.

Chers amis diocésains,

Nous sommes entrés dans l'année jubilaire des 700 ans du diocèse. Au fil des siècles, avec la puissance de l'Esprit-Saint, les ouvriers de l'Évangile n'ont jamais manqué ! Aujourd'hui encore, même si nous sommes pauvres à bien des égards, notre Église diocésaine essaye de faire face aux défis du moment, pour être et devenir encore plus une Église fraternelle, missionnaire et appelante. Je remercie toutes les personnes qui sont engagées dans la pastorale paroissiale et diocésaine et tous ceux qui apportent leur contribution si précieuse au Denier de l'Église. Hélas, le nombre des donateurs ne cesse de baisser, car les aînés s'en vont et les jeunes sont peu nombreux à prendre le relais... J'en appelle donc à la générosité de tous, et plus particulièrement à celle des jeunes Foyers chrétiens qui n'ont pas encore l'habitude de donner au Denier de l'Église. Je sais bien que les charges pour une famille sont nombreuses, mais les petits ruisseaux font les grandes rivières. Que chacun donne selon ses possibilités ! Que Dieu vous bénisse et vous garde !

Francis Bestion
Votre évêque, † Francis Bestion

POUR QUI DONNE-T-ON AU DENIER ?

Les prêtres et laïcs salariés du diocèse, accompagnés de nombreux bénévoles, s'engagent au quotidien pour partager à tous la Bonne Nouvelle. Concrètement, le Denier permet de rémunérer :



26

prêtres en activité
dans les paroisses



23

salariés laïcs



12

prêtres retirés



1

seminariste
qui se prépare et
prendra demain la relève

COMMENT DONNER ?



PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE
pour répartir votre soutien dans l'année, en renvoyant le bulletin avec l'enveloppe ci-jointe.



EN LIGNE

sur www.collectededudenier.fr



PAR CHÈQUE

à l'ordre de l'Association diocésaine de Tulle, en renvoyant le bulletin avec l'enveloppe ci-jointe.

REPÈRES CHIFFRÉS

13 €

correspondent au coût d'une heure passée auprès des jeunes par un animateur

25 €

permettent de financer une journée de complément de pension d'un prêtre aîné

55 €

permettent de couvrir un jour de traitement d'un prêtre

VOTRE DON AU DENIER, DÉDUCTIBLE DES IMPÔTS

Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. **Même en cas de prélèvement à la source, vos dons de 2018 seront déductibles de vos impôts.** Par exemple :

un don de
100 €

vous
coûtera
34 €

Réduction
fiscale de
66 %

« Qu'on ne nous vole pas l'espérance, parce que cette force est une grâce, un don de Dieu qui nous porte en avant, en regardant le ciel. » Pape François

Conformément à la loi du 6.01.78 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous conservez un droit d'accès et de rectification sur notre fichier. Le diocèse s'engage à ne pas céder, à des fins commerciales, toute information vous concernant.